

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 25 juin 2021

Élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 Diffusion de la propagande vers les électeurs

Compte tenu du calendrier de l'entre deux tours, l'acheminement de la propagande pour le second tour des élections départementales et régionales pourra avoir lieu jusqu'au samedi 26 juin, 18h.

Des plis de propagande pouvant être reçus le samedi 26 juin après-midi, les électeurs sont invités à consulter leur boîte aux lettres à ce moment-là.

En outre, le ministère de l'Intérieur publie les professions de foi fournies par les candidats sur le site : <https://programme-candidats.interieur.gouv.fr/>

Ce site est actualisé chaque jour des professions de foi pour lesquelles les candidats ont fourni un fichier numérisé.

**Contact presse
Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle**

Mél : pref-communication@vienne.gouv.fr